

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Aménagement du lotissement "Les Houblonnières" à TRUCHTERSHEIM

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Crédit Mutuel Aménagement Foncier (précédemment CM-CIC Aménagt Foncier)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Laurent STUDLE (Chargé d'Affaires)

RCS / SIRET

7	8	8	7	9	7	9	2	6	0	0	1	5	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher (SP) comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup> .	Surface du lotissement : 2,5 ha Modification à venir du PA n° 06749518R0002 (délivré le 26/04/2019) pour mise en conformité avec le règlement du PLUi Kochersberg-Ackerland arrêté le 19/11/2019. Augmentation de la Surface de plancher initiale de 9 990m <sup>2</sup> à 11 000m <sup>2</sup> suite à demande particulière. Démarrage des travaux de viabilités en mars 2020.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un lotissement de 2,5 ha à TRUCHTERSHEIM sur un terrain situé en zone 1AU au PLU intercommunal du Kochersberg-Ackerland.

Le programme général d'aménagement correspond à la réalisation d'une extension urbaine à vocation résidentielle.

l'opération est composée de 27 lots pour de la maisons individuelles, 3 lots d'habitat collectif (45 Logements) et 1 lot pour du locatif social (15 logements).

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif de cette opération est d'offrir la possibilité à des familles de s'installer au sein de la commune de TRUCHTERSHEIM. Pour cela, l'opération prévoit la création d'environ 30 logements à l'hectare, soit 87 logements environ dont 15 logements locatifs sociaux, conformément aux orientations du SCOTERS.

Une attention particulière a été portée à la gestion des eaux pluviales qui sera infiltrée en totalité dans l'emprise du projet.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Une première phase de viabilisation provisoire comprend :

- Réalisation des terrassements (mouvements de terrain, déblais, remblais, structures de voiries)
- Réalisation de voiries provisoires,
- Réalisation de réseaux séparatifs Eaux pluviales et Eaux usées,
- Réalisation des réseaux AEP, Electricité, réseaux secs, Gaz.

Suite à la construction de la majorité des immeubles par les différents acquéreurs, des travaux différés viendront achever l'aménagement :

- Réalisation de la voirie définitive,
- Plantations d'arbres,
- Pose des candélabres et réalisation des espaces verts.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le lotissement comprendra 87 logements d'habitation environ.

Le projet permettra de désenclaver la rue du Tabac, aujourd'hui en impasse. Les voies créées dans l'opération permettront de relier la rue du Tabac située au Nord de l'opération à la rue de Strasbourg (D220) au Sud.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Obtention du PA n° 06749518R0002 délivré le 26/04/2019.

Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement en date du 24/04/2019.

A venir: modification n°1 du PA n° 06749518R0002 pour mise en conformité avec le règlement du PLUi Kochersberg-Ackerland arrêté le 19/11/2019.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du lotissement :	2,5 ha
Surface plancher totale demandée :	11 000m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s)  
d'implantation**

Rue de Strasbourg (D220), rue du  
Tabac - 67370 TRUCTERSHEIM

Parcelles cadastrées :

A) Section 1, parcelle n° 147 ;  
B) Section 32, parcelles n°118, 122,  
123, 336, 337, 338, 340, 342, 343,  
344, 345, 346, 347,348, 349, 350,  
381.

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise de l'opération n'est pas située dans une zone répertoriée comme "à dominante humide" d'après la base de données BDZDH-2008-CIGAL.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche est à plus de 14 km de distance de notre projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe dans la prolongation d'un tissu urbain mixte (pavillons, anciennes fermes) ne présentant aucun enjeu écologique et peu de potentialité d'accueil d'espèces patrimoniales. Les habitats présents sont occupés par une multitude de terrain en friches (anciennes constructions à l'abandon) et des terrains agricoles cultivés (maïs) au Nord. L'impact du projet est donc nul. Une vérification environnementale dans le cadre du Plan National d'Actions révèle que le projet n'aura aucun impact avéré, direct ou indirect, sur l'espèce protégée crapaud vert ni du Grand hamster d'Alsace.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conformément à la procédure de prise en compte des enjeux du Hamster dans les projets, présentée en avril 2013, le projet est situé dans l'aire de reconquête et dans l'aire historique du Grand Hamster d'Alsace.  L'étude AIP ne génère aucun impact négatif car le projet est limitrophe à une zone urbanisée, peu attractive pour le Grand Hamster d'Alsace.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du projet va s'accompagner d'une imperméabilisation (bâtiments, voiries) du terrain actuellement occupé par des cultures intensives (maïs, blé), prairie dégradés.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- un risque sismique niveau 3 (aléa modéré)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nouvelle voirie pourra permettre un délestage de la D220 avant l'entrée dans le Bourg en provenant de Pfettisheim. Une diminution du trafic de la rue des Jardins pourra être envisagé en raison du liaisonnement de la rue du Tabac et de la rue de Strasbourg.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas prévu d'activité bruyante au sein du lotissement

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le lotissement sera équipé d'un réseau d'éclairage public LED conformément aux normes en vigueur.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet générera la gestion des eaux pluviales. La totalité de ces eaux seront infiltrées dans le périmètre du lotissement. Un dossier de loi sur l'eau a été validé par la DDT67.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées des habitations seront rejetées dans le réseau d'assainissement séparatif existant rue de Strasbourg.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le lotissement engendre des déchets ménagers ramassés par les services de collecte et valorisation des déchets de la communauté de commune du Kochersberg-Ackerland.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de lotissement crée une perte d'environ 1,6 ha de foncier dédié à une activité de type agricole dont 0,6ha environ sont effectivement cultivés (Maïs et blé principalement). Les autres parcelles sont des vergers et prairies en friches.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des faibles enjeux écologiques du site (aucune ZNIEFF n'est située sur la commune de TRUCHTERSHEIM), le projet n'impacte pas durablement le fonctionnement écosystémique du secteur. De plus, les surfaces concernées par les travaux étant limitrophe à un secteur très urbanisé, le site n'est pas attractif pour le Grand Hamster dont la zone de protection statique et la zone d'accompagnement se trouvent à 1,5 Km. Il en est de même pour le crapaud vert pour qui le secteur ne correspond pas à une zone d'alimentation ou de reproduction favorable car dépourvu de mares ou de dépressions sableuse.

Ce site correspond à la poursuite logique de l'extension urbaine et devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Dossier PA n° 06749518R0002 délivré le 26/04/2019 (valant pour annexe 8-1 : 2; 3; 4 et 5).  
Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement en date du 24/04/2019,  
Etude de sol GEOTECH - janvier 2019.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SCHILTIGHEIM

le, 10 février 2020

Signature

**Crédit Mutuel**  
Aménagement Foncier

*Jean-Marc STUDLE*  
**Crédit Mutuel Aménagement Foncier**  
5 Rue de Berne - Espace Européen des Entreprises  
67300 SCHILTIGHEIM  
Siret 788 797 926 00235 - SAS au capital de 20 987 430 Euros  
RCS STRASBOURG 788 797 926 - TVA FR26 788 797 926  
Siège Social : 4 Rue Raiffeisen - 67000 STRASBOURG

